

**Procès-verbal du comité exécutif
Centre de services scolaire des Navigateurs**

2^e séance, 24^e année

**Province de Québec
Centre de services scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du Centre de services scolaire des Navigateurs, tenue le 31 août 2021 à 17 h 55, au centre administratif, 1860, 1^{re} Rue, Lévis.

Membres du comité exécutif présents :

Madame Jany St-Cyr, présidente du comité exécutif et parent d'un élève
Madame Ève Lapointe, présidente du CA (membre d'office) et parent d'un élève
Monsieur Carl Lavoie, membre de la communauté
Monsieur Jacques Nadeau, membre issu du personnel enseignant
Madame Louise Roberge, membre issue du personnel d'encadrement

Membre du comité exécutif absent :

Monsieur Pierre-Marc Doyon, membre de la communauté

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Madame Sandra Cauchon, secrétaire générale
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

Madame Jany St-Cyr, présidente du comité exécutif, souhaite la bienvenue aux membres.

1.2 Ouverture de la séance ordinaire

Monsieur Carl Lavoie propose l'ouverture de la séance ordinaire du comité exécutif du 31 août 2021 à 17 h 55.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du comité exécutif ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale, Mme Sandra Cauchon, confirme qu'il y a quorum.

CEX-21-22-004

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR madame Louise Roberge et résolu :

DE RETIRER le point 2.3 – Centre de formation en mécanique de véhicules lourds (CFMVL) – Achat d'une chargeuse compacte chenillée John Deere usagée – Adjudication de contrat et ;

Procès-verbal du comité exécutif

Centre de services scolaire des Navigateurs

D'ADOPTER l'ordre du jour **modifié** suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption des procès-verbaux du comité exécutif
 - 1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 juin 2021
 - 1.5.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 juillet 2021
- 1.6 Correspondance
- 1.7 Interventions du public et période de questions

2.0 Décisions

- 2.1 Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC) – Achat d'une grue sur chenilles – Adjudication de contrat
- 2.2 Services des ressources matérielles – Installation et configuration d'un système de caméras surveillance – Adjudication de contrat

3.0 Information

Aucun point

4.0 Questions diverses

- 4.1 Questions et messages des membres

5.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5 Adoption des procès-verbaux du comité exécutif

CEX-21-22-005

1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 juin 2021

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 22 juin 2021 a été remis à tous les membres du comité exécutif dans les délais requis à l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jacques Nadeau et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 22 juin 2021 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

CEX-21-22-006

1.5.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 juillet 2021

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du 5 juillet 2021 a été remis à tous les membres du comité exécutif dans les délais requis à l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Procès-verbal du comité exécutif Centre de services scolaire des Navigateurs

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jacques Nadeau et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du 5 juillet 2021 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.6 Correspondance

Aucune correspondance

1.7 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention

2.0 DÉCISIONS

**CEX-21-22-007
SRM**

2.1 Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC) – Achat d'une grue sur chenilles – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO210630-82 réalisé par les Services des ressources matérielles, dans le but d'acquérir une grue sur chenilles pour le Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC);

ATTENDU l'ouverture de la seule soumission reçue, réalisée le 10 août 2021, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de la soumission reçue effectuée par le CNCEC et la conclusion que l'offre suivante répond de façon satisfaisante au devis technique, à leurs besoins et à leur budget;

ATTENDU la recommandation de la direction du Centre national de conduite d'engins de chantier portée à la directrice générale;

ATTENDU l'autorisation de la dirigeante de l'organisme public.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Carl Lavoie et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Consultants F. Drapeau inc., de Saint-Mathieu-de-Beloeil, le contrat pour l'acquisition d'une grue sur chenilles, pour un montant de 350 000 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public.

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CEX-21-22-008
SRM**

2.2 Services des ressources matérielles – Installation et configuration d'un système de caméras surveillance – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO210708-01 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat d'approvisionnement relatif à l'installation et la configuration d'un système de caméras de surveillance;

**Procès-verbal du comité exécutif
Centre de services scolaire des Navigateurs**

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 13 août 2021, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de toutes les offres effectuée par la firme d'ingénieurs, Bouthillette Parizeau.

IL EST RÉSOLU PAR madame Ève Lapointe et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Logic-contrôle inc. le contrat d'approvisionnement relatif à l'installation et à la configuration d'un système de caméras de surveillance, pour un montant de 156 423,53 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 INFORMATION

Aucun point

4.0 QUESTIONS DIVERSES

4.1 Questions et messages des membres

Aucune question et aucun message.

CEX-21-22-009

5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Ève Lapointe et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 18 h.

ADOPTÉE à l'unanimité

Ève Lapointe

Ève Lapointe
Présidente

Sandra Cauchon

Sandra Cauchon
Secrétaire générale